



Jeudi 14 octobre 2021
Accueil dès 18h45
dans l'amphithéâtre

Assemblée Générale ordinaire de l'APEL

Nous dresserons un rapide bilan des actions menées et présenterons les projets pour cette année.
Nous procéderons à l'élection des nouveaux membres (ou renouvellement) du CA et du bureau.

Cette année encore, nous avons besoin de vous, car l'APEL Sainte Trinité ne pourra fonctionner et perdurer sans votre implication et votre aide, même ponctuelle.

Vous êtes volontaire, porteur de projets et d'idées, ou prêts à aider, rejoignez-nous !

3 options s'offrent à vous :

- * Rejoignez-nous comme membre du conseil d'administration,
Vous pourrez prendre part à l'élaboration de nos projets, de nos manifestations, être force de proposition auprès des chefs d'établissement
- * Devenez membre du bureau de l'association,
- * Devenez « Parent solidaire » pour nous aider ponctuellement lors des manifestations

Pour cela, contactez-nous avant le 12 octobre : apel@sainte-trinite.fr
et venez nous rencontrer lors de l'AG.

**Votre présence témoigne de l'intérêt que vous portez à notre implication
et aux actions auprès des élèves... venez nombreux !**



ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE APEL IST (14/10/2020)

En présence de Véronique Fossat-Nicolaï, présidente de l'APEL Sainte Trinité, ainsi que de Mme Herzog, M Mery, chefs d'établissement et Sœur Jean-Gabriel, représentante de la Communauté religieuse.

1. Rapport moral 2020 - 2021
2. Rapport financier 2020 - 2021
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation 2021 - 2022
5. Election ou renouvellement des membres du conseil d'administration

Si vous ne pouvez être présent merci de découper ce pouvoir et de le confier à une personne adhérente qui votera pour vous, ou nous le renvoyer par mail (apel@sainte-trinite.fr)

BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 14/10/2021

Si vous êtes membre adhérent (cotisant) de l'APEL et que vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous devez donner un pouvoir pour participer aux votes.

ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre adhérent à l'APEL. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucun membre ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....,

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de l'Institution Sainte Trinité dont le siège est au 55 av Mal de Lattre de Tassigny, 13009 Marseille,

donne, par les présentes, pouvoir à M/Mme....., demeurant

à..... pour me représenter à

l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra à l'Institution Sainte Trinité le 14/10/2021, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)